



LETTER OUVERTE À ALAIN MARON

L'aide sociale, un secteur en manque de moyens

« Je n'ai pas pu accompagner un bénéficiaire au tribunal, il y avait trop de monde à midi et un de mes collègues était malade... Nous étions 5 pour accueillir 60 personnes qui venaient demander un repas » témoigne une travailleuse sociale. *« Les personnes mal logées de notre centre d'accueil de jour doivent être suivies dans leurs dossiers de A à Z, et nous n'avons pas le temps. De plus en plus de gens sont à la rue et les démarches administratives sont fastidieuses. On ne s'en sort plus ! »*

Le manque de personnel sur le terrain, c'est la réalité de la grande majorité des institutions dans le secteur de « l'aide sociale », ce secteur pluriel qui prend en charge les personnes porteuses d'un handicap, des personnes sans-abris, mal-logées, des femmes violentées... qui regroupe environ 18000 travailleurs à Bruxelles. Nous, travailleuses et travailleurs et délégué.e.s syndicales de ces secteurs à Bruxelles témoignons à travers cette lettre ouverte pour dénoncer le sous-effectif quotidien sur le terrain : nous n'arrivons plus à faire notre travail correctement, ce qui impacte directement nos bénéficiaires.

Au-delà de l'appel à l'aide ou de la description de notre réalité, c'est une demande pressante à mettre en place des mesures concrètes :

- le remplacement immédiat des collègues malades
- l'augmentation des normes d'encadrement.

En d'autres termes :

Plus de bras pour un accompagnement humain, à la hauteur des enjeux sociétaux au cœur desquels le secteur se trouve (grande précarité – crise migratoire – aggravation des problèmes de santé mentale,...).



L'aide sociale, un secteur à bout de souffle

L'associatif tient à bout de bras une grande partie de la société. Mais à force de trop courir, en sous-effectif constant, les travailleuses et travailleurs sont à bout de souffle. Les syndicats arrachent chaque année des budgets pour revaloriser les travailleurs à travers un accord Non Marchand. Mais l'aide sociale reste un secteur sous-financé car le politique ne fait pas de choix ambitieux.

Pourtant, nous sommes des professionnels essentiels, qui assurent l'accompagnement d'une population fragilisée dans une société encore trop peu inclusive. Le secteur qui s'occupe des Adultes en Difficultés (AED) prend en charge une population de plus en plus précaire, victime des crises successives, économiques, migratoires, du logement (entre 2008 et 2020, le nombre de personnes à la rue a augmenté de 208 %). En novembre 2020, on comptabilisait 5 313 personnes sans-abri[1]). Début mai, des structures d'aide ont fermé temporairement pour dénoncer le manque de moyens du secteur. A bout de souffle et en sous-effectif... Qui voudra encore travailler dans ces structures ?

L'encadrement est insuffisant, la réalité sur le terrain correspond finalement rarement à la norme prévue par le secteur. Dans les faits, l'absentéisme est important car les conditions de travail sont rarement bonnes. « Les usagers sont poussés à bout et parfois, en viennent à agresser un travailleur social. C'est la conséquence de dysfonctionnements importants. Par exemple, la crise migratoire n'est pas réglée par le gouvernement, Fedasil est saturé, de plus en plus de réfugiés sont à la rue et donc dans nos centres. De plus en plus d'usagers, de moins en moins de travailleurs. Dans la rue, on crève. Pourtant on pourrait les sauver, il faudrait du temps, des moyens, des collègues en suffisance. Mais qui s'intéresse à ces publics ? Les professionnels qui donnent sans compter, oui. Les politiques ? Trop peu, voire pas du tout. »

[1]<https://doucheflux.be/blog/2022/09/28/communique-de-presse-dulbea/#:~:text=Depuis%20de%20nombreuses%20ann%C3%A9es%2C%20Bruxelles,comptabilisait%205%20313%20personnes.>



Des solutions concrètes face au manque de bras

Pourtant des solutions existent, revendiquées depuis de nombreuses années par les syndicats et le secteur associatif. Les enjeux sont grands et la liste des solutions est longue.

Deux mesures concrètes peuvent être mises en place rapidement. A court terme, les travailleuses et travailleurs du handicap exigent le remplacement immédiat d'un collègue malade sur le terrain. A moyen terme, nous voulons un engagement clair sur les « normes d'encadrement ». Ces deux mesures doivent être budgétisées par les administrations compétentes et mises en place sur le terrain, grâce à un refinancement conséquent du secteur.

Aujourd'hui, le remplacement d'un travailleur absent n'est possible qu'après un mois, le subventionnement ne permettant pas le remplacement immédiat et le paiement du salaire garanti du travailleur absent. Au manque criant d'éducateurs s'ajoute donc un frein financier. Si le remplacement était possible dès le premier jour d'absence, la pression serait moindre sur le reste de l'équipe touchée par le sous-effectif. Les équipes ne devraient pas pallier le manque de bras sur le terrain par des heures supplémentaires à n'en plus finir, avec des conséquences absurdes de pots d'heures supplémentaires impossible à récupérer alors que la fatigue s'accumule.

Dans certains cas, parce que notre métier est en tension, il est difficile de trouver un éducateur, un travailleur social etc. rapidement. Parfois, le collègue remplaçant arrive après 3 mois de maladie du travailleur remplacé. Dans ce cas, il devrait être possible de recevoir le subside d'un remplacement fictif afin de l'utiliser ultérieurement lors des vacances d'été.

Ces deux mesures doivent être budgétisées par administrations compétentes. Nous exigeons un engagement du gouvernement. Le remplacement immédiat des travailleurs malades ne doit pas attendre la prochaine législature !



NOUS VOUS DEMANDONS DONC DE NOUS RECEVOIR

LE MARDI 20/06 EN FIN D'APRÈS-MIDI

AFIN DE CONSIDÉRER NOS DEUX REVENDICATIONS,
LES BUDGÉTISER D'ICI SEPTEMBRE,
APPORTER UN ENGAGEMENT CONCRET
PAR RAPPORT À CELLES-CI.

Nous serons dans la rue,
nous fermerons les institutions,
nous manifesterons,
jusqu'à ce que nous soyons enfin reconnus et entendus!

**LE NON MARCHAND
EN ACTION**

